



INFORUP

Semaine du 01 au 05 avril 2019

BREXIT – NE PARVENANT PAS A OBTENIR L'APPROBATION DU PARLEMENT BRITANNIQUE SUR L'ACCORD DE SORTIE, LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE SOUHAITE OBTENIR DE L'UNION EUROPÉENNE UN DELAI SUPPLÉMENTAIRE :

Alors que l'accord de retrait négocié entre le Gouvernement britannique et l'Union européenne a été rejeté trois fois par la Chambre des communes (15 janvier, 12 mars, 29 mars), les parlementaires britanniques tentent de dégager une voie alternative. Dès le 27 mars, la Chambre des communes se prononçait sur 8 plans alternatifs au *Brexit*, sans qu'aucun n'obtienne l'assentiment de la majorité. Le 1^{er} avril, le *Speaker* de la Chambre, John Bercow, remettait au vote les 4 propositions qui avaient réuni le plus de voix. Mais, à nouveau, aucune majorité ne s'est dégagée. Toutefois, la proposition d'une union douanière permanente n'a été rejetée qu'à 3 voix près (276 contre, 273 pour). Ces votes indicatifs n'ont aucune valeur contraignante mais permettent au Premier ministre de connaître les alternatives qui pourraient avoir une chance d'être soutenues par la majorité de la Chambre avant le 12 avril. Aujourd'hui, vendredi 5 avril 2019, Theresa May a proposé à l'Union européenne, par une lettre adressée au Président du Conseil européen Donal Tusk, un nouveau scénario, après des négociations avec l'opposition du Labour. Le Premier ministre a adressé au Président du Conseil européen, Donald Tusk, une nouvelle demande de report au 30 juin 2019. Selon les demandes formulées dans ce courrier, si l'accord de retrait est adopté par la Chambre avant le 23 mai, le *Brexit* aura lieu avant le 30 juin, sans participer aux élections européennes. Si l'accord de retrait n'est pas approuvé par la Chambre avant le 23 mai, les britanniques participeront aux élections européennes, sans abandonner l'objectif d'obtenir l'approbation des

parlementaires britanniques sur l'accord de retrait. Suite à ce courrier, Donald Tusk a indiqué qu'il proposera, à l'occasion du Conseil extraordinaire du 10 avril, un report flexible du *Brexit* d'un an permettant aux britanniques de quitter l'Union européenne dès que l'accord de retrait sera approuvé par la Chambre. Ce second report nécessitera l'accord à l'unanimité des chefs d'Etat et de Gouvernement européens, ce qui ne constitue pas une issue certaine à ce stade des négociations.

LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE DU PARLEMENT EUROPÉEN SE POSITIONNE SUR DEUX DES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES RELATIVES À LA FUTURE POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :

Lundi 1er et mardi 2 avril, les eurodéputés de la commission de l'agriculture (AGRI) du Parlement européen (PE) ont adopté les rapports amendant deux des trois propositions de règlement de la Commission européenne relatives à la Politique agricole commune (PAC) sur la période 2021-2027. Il s'agit, d'une part, du rapport d'Esther Herranz García (espagnole du groupe de centre-droit PPE) sur le texte relatif à la nouvelle architecture de la PAC et, d'autre part, du rapport d'Éric Andrieu (socialiste français) sur le texte révisant les règlements relatifs à l'organisation commune des marchés et au POSEI. Ainsi, suite aux sensibilisations réalisées par EURODOM, la commission AGRI a approuvé le maintien au niveau actuel du budget du POSEI pour la période 2021-2027, en revenant sur la réduction de 3,9% qui avait été initialement proposée par la Commission européenne. L'amendement introduisant une dérogation en faveur des cotisations volontaires obligatoires (CVO) dans le règlement POSEI a également été adopté. De plus, l'entrée en vigueur du « nouveau modèle de mise en œuvre » de la PAC, fondé sur des plans stratégiques devant être rédigés par les Etats membres et validés à Bruxelles, serait reportée jusqu'en 2022. Par ailleurs, la commission AGRI votera lundi 8 avril sur le rapport d'Ulrike Müller (allemande du groupe libéral ADLE) concernant la troisième proposition législative de la future PAC, à savoir le règlement dit « horizontal » relatif au financement, à la gestion et au suivi. Cependant, faute de temps suffisant, il est désormais certain que les trois rapports ne seront pas soumis au vote en séance plénière du PE avant les élections européennes de mai 2019. La nouvelle législature du PE pourra décider soit de conserver ces rapports pour les adopter directement en plénière, soit d'en rédiger de nouveaux. EURODOM enverra à ses membres une analyse détaillée des résultats des votes sur ces trois rapports en commission AGRI lorsque la liste des amendements adoptés aura été publiée, suite au vote de lundi 8 avril.

ALORS QUE LES MANDATS COMMERCIAUX DE NÉGOCIATION AVEC LES ÉTATS-UNIS NE PARVIENNENT TOUJOURS PAS A FAIRE CONSENSUS, LE CHILI ET L'UE ENTAMMENT UN NOUVEAU CYCLE DE NÉGOCIATIONS :

La plupart des délégations des États-membres souhaitent que les mandats soient validés pour pouvoir entamer les discussions avec les États-Unis avant la mi-avril. L'Allemagne en particulier craint que le temps perdu pour entamer les négociations affaiblisse la position l'Union européenne et augmente le risque de s'exposer à des nouvelles mesures tarifaires américaines sur les exportations de voitures. Cependant, la France a maintenu ses réserves lors de la réunion des ambassadeurs nationaux auprès de l'UE (COREPER) ce mercredi 3 avril. Dans la lignée des déclarations d'Emmanuel Macron à la fin du mois de mars, la délégation française insiste sur trois points : exclure toute possibilité de retour vers le mandat du TTIP, exclure l'inclusion de l'agriculture au mandat tarifaire et renforcer les garanties sur la question climatique. En outre, la France souhaite que soit mentionnée explicitement la « sensibilité » des questions ayant trait à la pêche. Si plusieurs délégations nationales sont d'accord avec ces positions, notamment sur la démarcation claire et irrévocable entre les deux nouveaux mandats et le TTIP, mais la volonté générale de valider formellement ces mandats au plus tard lors du Conseil des ministres de l'Agriculture le 15 avril semble la plus prégnante. De leur côté, les États-Unis, dans le rapport annuel 2019 sur l'état des obstacles aux échanges commerciaux et aux investissements étatsuniens dans le monde, publié par le Bureau du représentant américain au Commerce (USTR) a encore déploré les « barrières persistantes » sur le marché européen. Ces barrières, en particulier sur les produits agricoles, expliqueraient en partie le déficit commercial américain.

Par ailleurs, s'est tenu cette semaine un quatrième round de négociations commerciales entre l'Union et le Chili. De nouveaux textes de négociations commerciales ont été publiés, abordant notamment les questions de la facilitation des échanges, le développement durable, l'énergie les mesures sanitaires et phytosanitaires ou encore la lutte contre la corruption. Si les pourparlers ont d'abord avancé rapidement, ils semblent buter aujourd'hui sur la question des indications géographiques.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 8 AU 12 AVRIL 2019

| | PARLEMENT EUROPEEN | COMMISSION EUROPEENNE | AUTRES ORGANES EUROPEENS | AUTRES ÉVÉNEMENTS |
|---------------------------|---|---|--|--|
| Lundi 08/04 | <p>Commission de l'agriculture et du développement rural :</p> <p>Présentation d'un représentant de la Commission (DG AGRI) sur la dimension agricole des négociations commerciales en cours et d'autres thématiques relevant de la politique commerciale</p> <p>Vote 16h30-18h30 : Financement, gestion et suivi de la politique agricole commune</p> | | | <p>Soirée de présentation Trajectoire outre-mer organisée par la MOM</p> |
| Mardi 09/04 | | <p>Mr Karmenu Vella donne un discours à la Conférence sur les réussites dans le domaine maritime et les défis à venir de l'Intergroupe du Parlement européen sur les mers, les rivières, les îles et les zones côtières (SEARICA), à Bruxelles.</p> | | |
| Mercredi 10/04 | | | <p>Réunion extraordinaire du Conseil européen (article 50)</p> | |
| Jeudi 11/04 | <p>Commission développement régional :</p> <p>10h-12h : échange de vues avec la Commissaire Corina Cretu sur la politique régionale.</p> <p>Politique de cohésion 2021-2027: progrès à date et défis à venir.</p> | | | |
| Vendredi 12/04 | | | | |